

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 08636
Numéro SIREN : 792 707 325
Nom ou dénomination : 12 GOALS

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2022 sous le numéro de dépôt 82804

Désignation de l'entreprise		SASU 12goals			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		35 rue de clichy 75009 PARIS-09					
SIRET		7 9 2 7 0 7 3 2 5 0 0 0 1 7					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12			
				Exercice N clos le			
				3 0 0 9 2 0 2 1			
ACTIF				Brut		Amortissements-Provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles*		028	5 730	030	4 327	1 403
	Immobilisations financières * (1)		040	210	042		210
	Total I (5)		044	5 940	048	4 327	1 613
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052	
		Marchandises *		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	9 114	070		9 114
		Autres* (3)	072	4 616	074		4 616
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	49 987	086		49 987
	Charges constatées d'avance*		092		094		
	Total II		096	63 717	098		63 717
	Total général (I + II)		110	69 657	112	4 327	65 331
PASSIF				Exercice N NET			
				1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			100	
	Ecart de réévaluation		124				
	Réserve légale		126			10	
	Réserves réglementées *		130				
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			15 461	
		Report à nouveau	134			-27 717	
	Résultat de l'exercice		136			12 723	
	Provisions réglementées		140				
	Total I		142			577	
Provisions pour risques et charges		154					
Total II		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			31 600	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			11 040	
	Autres dettes	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)	172		16 521	22 113	
		Produits constatés d'avance	174				
Total III		176			64 753		
Total général (I + II + III)		180			65 331		
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	31 600	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	807	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

Certifié conforme

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 12goals

Néant *

A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	<input type="checkbox"/>	Exercice N clos le							
						3	0	0	9	2	0	2	1
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210							
	Production vendue	{	biens		215		214						
			services *		217		218				84 221		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222						
	Production immobilisée*						224						
	Subventions d'exploitation reçues						226						
	Autres produits						230						1
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232						84 222	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234							
	Variation de stocks (marchandises)*					236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240							
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242							57 488
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243		478	244						9 133
	Rémunérations du personnel*					250							1 264
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252							455
	Dotations aux amortissements*					254							781
	Dotations aux provisions					256							
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262						
	cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260										
Total des charges d'exploitation (II)						264						69 121	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270						15 101	
Produits financiers (III)		280		5		294							
Charges financières (V)													
Produits exceptionnels (IV)						290							
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347		300							2 793
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348									
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306							-410
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)						310							12 723
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312					12 723			314
Reintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316							
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318							
	Provisions non déductibles*					322							
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324							-410
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330						2 793
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999							
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997							
Deductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies et octies A)	987								342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989								
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138								
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344								
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993								
	BUD (44 sexdecies)	992											
Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit					346							350
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655							
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)					643							
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)					645							
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)					647							
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)					648							
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)					641							
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)					990							
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)					649								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352			15 106		354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *							356						
Déficits antérieurs reportables : * 55 818 dont imputés sur le résultat :												360	15 106
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col.1	Déficit col.2	370			0		372	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SASU 12goals						Néant <input type="checkbox"/> *			
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements, aménagements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		4 922	472		807	474		476	5 730
Immobilisations financières		480		210	482		484		486	210	
TOTAL		490		5 132	492		807	494		496	5 940
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		3 546	562		781	564		566	4 327
TOTAL		570		3 546	572		781	574		576	4 327
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1		2		3		4		5	
		6		7		8		9		10	
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %			
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧				
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL				596		585		597	599		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 12goals

Néant ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	70 924
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter
Déficits imputés		983	15 106
Déficits reportables		984	55 818
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	55 818

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	16 844
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	1 494
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

12goals

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 100 €
Siège social : 35 rue de clichy
75009 Paris
792 707 325 R.C.S. de PARIS

Assemblée générale ordinaire du 30/03/2022 Affectation du résultat de l'exercice clos le 30/09/2021

PROJET DE RÉSOLUTION

L'exercice écoulé fait ressortir un bénéfice de 12 723,33 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Report à nouveau afin d'apurer des pertes antérieures pour 12 723,33 €

Total égal au bénéfice de l'exercice de 12 723,33 €

RÉSOLUTION VOTÉE

L'associée unique décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

- Report à nouveau afin d'apurer des pertes antérieures pour 12 723,33 €

Total égal au bénéfice de l'exercice de 12 723,33 €

Pour copie certifiée conforme.

La Présidente

